

Guide de l'utilisateur d'un logement économe en énergie

Bien entretenir son chauffe-eau solaire

Tableau de suivi de l'entretien de votre appareil

Chauffe-eau solaire individuel

Actions à réaliser	Périodicité conseillée (mois)	Date de l'intervention				
Entretien du chauffe-eau solaire avec un chauffagiste	36					
Vérification au manomètre de la pression du circuit primaire (fluide caloporteur)	1					
Vérification de l'état des capteurs (salissures, présence de condensation sous le vitrage)	6					
Vérification de l'état du groupe de sécurité	1					

Commentaires :

POURQUOI CET ENTRETIEN ?

1 mm de tartre sur un corps de chauffe provoque une augmentation de consommation d'énergie d'environ 8%. 10 mm de tartre augmente la consommation d'environ 50%.

Une accumulation de tartre génère donc une augmentation importante de la consommation d'énergie pour atteindre la température de consigne souhaitée (55°C ou 60°C) et réduit la durée de vie du ballon. De plus, de la corrosion peut apparaître et détériorer votre ballon.

Une consommation d'énergie importante peut aussi être liée à un défaut d'isolation de la distribution (dans le cas où le ballon d'eau chaude est situé dans un volume non chauffé)

D'autres signes :

- Si l'énergie solaire thermique couvre moins de besoins que prévu, indépendamment des conditions climatiques notamment de l'ensoleillement, cela signifie qu'il y a une baisse de l'efficacité globale, et cela entraîne une augmentation des consommations de l'énergie d'appoint (fioul, gaz, électricité, bois).
- La pression du circuit primaire, lisible sur le manomètre, diminue et vous trouvez régulièrement du fluide caloporteur (liquide composé d'eau et d'anti-gel qui circule notamment dans le capteur solaire) dans le récipient de récupération prévu à cet effet.
- Le vitrage du capteur solaire est sale et/ou de la condensation apparaît sous le vitrage.

NOS CONSEILS

1 ♦ Isolez les tuyaux du circuit d'eau chaude sanitaire notamment s'ils sont situés dans un volume non chauffé (sous-sol, grenier, garage). Cette opération peut être réalisée par un particulier en suivant les conseils d'un distributeur de matériaux. Sinon, profitez du passage de votre chauffagiste ou frigoriste pour lui demander d'isoler les tuyaux.

Manchon d'isolation pour la tuyauterie : 5 € environ / mètre linéaire de tuyau

2 ♦ **Vérifiez visuellement** que le groupe de sécurité, situé sous le ballon, ne fuit pas. S'il fuit, faites le remplacer au plus vite.

3 ♦ **Vérifiez** tous les mois le manomètre du circuit primaire voire toutes les semaines en période estivale. Il ne faut pas que la pression présente dans le circuit excède 3 bars.

Si la pression a chuté, contactez votre installateur pour recharger le circuit primaire.

Si vous observez de la condensation sous le vitrage, appelez votre installateur. Le joint d'étanchéité élastique est certainement à changer.

4 ♦ **Tous les 3 ans**, il est généralement recommandé l'entretien du ballon par un professionnel, pour le détartrage et la vérification de l'anode (et éventuellement son remplacement).

5 ♦ **En parallèle, planifiez** tous les 3 ans, avec votre installateur un entretien plus approfondi de votre chauffe-eau solaire.



Toutes les vérifications, contrôles et opérations effectués lors de chaque intervention du chauffagiste doivent être consignés sur un cahier d'entretien disponible facilement pour assurer le suivi de l'installation.

Pour toutes ces opérations d'entretien, nous vous conseillons de vous reporter à la notice du fabricant.

COÛT POUR L'INTERVENTION DU CHAUFFAGISTE

Environ 150 € TTC (à grouper avec l'entretien de votre chaudière par exemple pour mutualiser les frais liés notamment aux déplacements)

LA VISITE DU CHAUFFAGISTE TOUS LES 3 ANS

Il doit à minima vérifier :

- l'état des capteurs
- les supports et fixations des capteurs et l'absence de corrosion
- l'état de l'isolation du ballon et des raccords hydrauliques
- l'absence de fuite du circuit primaire en vérifiant la pression à l'aide du manomètre installé à ce effet
- l'état du calorifugeage des canalisations et du ballon de stockage
- le fonctionnement des pompes ou circulateurs
- l'état du fluide caloporteur
- la régulation (affichage des températures, seuils de déclenchement)
- le bon fonctionnement des éléments de sécurité
- le circuit électrique et les éléments de sécurité associés
- le bon fonctionnement de l'appoint hydraulique et/ou électrique.

Des travaux ont été réalisés dans votre logement pour qu'il soit confortable et économe en énergie.

Pour maîtriser vos consommations et dépenses d'énergies, il est également important d'entretenir régulièrement votre système de ventilation, de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire et de les utiliser de manière adaptée.

Pour cela, **14 fiches pratiques** vous sont proposées par le réseau des Espaces info énergie de Franche-Comté.

Un entretien régulier :

Chauffe-eau thermodynamique - ballon d'eau chaude sanitaire - chauffe-eau solaire - chaudière fioul ou gaz - chaudière bois - pompe à chaleur - poêle ou insert - VMC simple flux - VMC double-flux.

Une utilisation adaptée :

Optimiser sa consommation d'eau chaude - consommer peu pour se chauffer - stocker ses granulés de bois - stocker son bois de chauffage - préserver la performance de son logement.

Les Espaces Infos Energie (EIE) sont des lieux d'information pour les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux d'économies d'énergies et d'énergies renouvelables pour leur habitat.

Vous y trouverez des conseils gratuits d'experts neutres et indépendants, pour faire les bons choix dans vos travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation...

En Franche-Comté, les EIE sont les relais du programme Effilogis pour le grand public :

<http://www.info-energie-fc.org>

<http://www.effilogis.fr>

En Bourgogne : <http://www.infoenergie-bourgogne.org>

Prenez contact avec l'Espace Info Énergie (EIE) le plus proche de chez vous

En Franche-Comté :

Aire Urbaine (Belfort, Montbéliard, Héricourt) :

Gaïa Énergies : 03 84 21 10 69

Doubs : ADIL du Doubs : 03 81 61 92 41

Haute-Saône : ADERA : 03 84 92 15 29

Jura : AJENA : 03 84 47 81 14

En Bourgogne :

Côte d'Or : Association Bourgogne Énergies
Renouvelables : 03 80 59 12 80

Morvan : PNR du Morvan : 03 86 78 79 12

Nièvre : ALE de la Nièvre : 03 86 38 22 20

Saône et Loire : CAUE de la Saône et Loire :
03 85 69 05 26

Yonne : ADIL de l'Yonne : 03 86 72 16 16